

Wirecard : l'état judiciaire se resserre autour d'EY

RÉGULATION

Le parquet de Munich a annoncé vendredi avoir ouvert une enquête contre le cabinet d'audit qui a validé les comptes de l'ancienne star des paiements.

Ninon Renaud
@NinonRenaud
—Correspondante à Berlin

L'état judiciaire se resserre autour d'Ernst & Young (EY) et ébranle un peu plus le monde des auditeurs. Le parquet de Munich a annoncé vendredi avoir ouvert une enquête préliminaire contre le cabinet d'audit chargé de valider les comptes de Wirecard durant dix ans. Il les avait encore certifiés sans réserve en 2018. La découverte de plusieurs années de comptes fantômes, qui a entraîné la faillite du géant allemand des paiements l'été dernier, constitue un scandale financier sans précédent outre-Rhin.

Dissimulation d'éléments

Cette nouvelle étape judiciaire découle d'une plainte pénale déposée par l'autorité de contrôle Apas contre les auditeurs d'EY. Selon cette entité sous la tutelle du ministère allemand de l'Économie, plusieurs employés du cabinet auraient été coupables de fraude, liée à la dissimulation d'éléments significatifs ou à des rapports incorrects, en particulier dans les comptes de la période 2015-2017. « Nous continuons à mener nos enquêtes sur l'affaire Wirecard contre de nombreux accusés dont nous ne souhaitons pas divulguer [les noms] pour des raisons tactiques », précise le parquet de Munich. Les auditeurs d'EY qui ont signé le certificat d'audit avaient été convoqués il y a dix jours par les députés de la commission d'enquête parlementaire spéciale du Bundestag, mais ils avaient refusé de comparaître du fait de la plainte pénale de l'Apas. Le Code de commerce allemand précise qu'en cas d'infraction, un auditeur peut encourir des peines d'emprisonnement allant jusqu'à trois ans. EY rejette néanmoins les accusations de l'Apas. « Nous estimons que nous n'avons pas encore été entendus par la justice dans cette affaire et que notre vaste documentation n'a pas été suffisamment appréciée », a indiqué le cabinet au « Handelsblatt ».

PwC n'échappe pas aux suspicions

Le scandale Wirecard pourrait aussi éclabousser le cabinet PwC. Selon le « Frankfurter Allgemeine Zeitung », il a certifié sans réserve en 2019 les comptes de la filiale bancaire du groupe de paiement. Les auditeurs de PwC avaient pourtant pointé à cette époque des « irrégularités » dans les activités de prêt de Wirecard Bank à d'autres sociétés du groupe.

Lors de la mise en vente de cette filiale qui doit finalement être liquidée, le quotidien affirme que PwC aurait insisté pour que les états financiers vérifiés ne soient pas utilisés pour évaluer la valeur de l'actif dans le cadre d'une vente. Selon le cabinet, qui maintient sa certification passée, de nouveaux faits seraient apparus entre-temps. ■

HSBC veut supprimer 557 postes en France

BANQUE

La banque a communiqué vendredi aux syndicats le détail des suppressions de postes qui concernent surtout l'activité entreprises.

Ce plan de départs se fera via une rupture conventionnelle collective.

Romain Gueugneau
@romaingueugneau

HSBC France détaille son nouveau plan de restructuration. La filiale de la banque anglo-saxonne a prévenu vendredi les organisations syndicales qu'elle souhaitait supprimer 557 postes, dont une majorité dans la division qui travaille avec les clients entreprises. Cette annonce fait suite aux informations dévoilées le mois dernier sur la réorganisation à venir dans l'activité PME de la banque, après son retrait du périmètre de cession d'actifs de la banque de détail HSBC France. Le processus de vente, entamé il y a près d'un an, suit d'ailleurs son cours, avec potentiellement trois acheteurs intéressés – seulement des fonds d'investissement, dont Cerberus.



Parmi les 557 départs évoqués, 388 concernent directement la branche entreprises, soit 28 % des effectifs (pour un total de 1.409 salariés). Photo Loïc Venance/AFP

Parmi les 557 départs envisagés, 388 concernent la branche entreprises, qui compte 1.409 salariés, ce qui représente donc 28 % des effectifs. En complément, 119 postes devraient être supprimés dans les fonctions transverses (finance, ressources humaines, conformité...) et 50 dans l'informatique – soit des salariés qui ne travaillent pas uniquement pour l'activité entreprises.

Ce plan de suppression de postes vient s'ajouter à celui déjà annoncé cet été dans la banque de financement et d'investissement (BFI). Il prévoit le départ de 235 salariés sur un total de 678. Mais contrairement à la BFI, où il s'agit d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE), le plan de départs dans la branche entreprises se fera sous la forme d'une rupture conventionnelle collective et nécessitera l'accord des partenaires

sociaux majoritaires. Les départs se font sur la base du volontariat et ne peuvent dépasser 557 personnes.

Accélérer la baisse des coûts

L'accélération des restructurations traduit les difficultés rencontrées par la filiale française du géant anglo-saxon, qui a perdu 499 millions d'euros au premier semestre. Dans un environnement bancaire

rendu compliqué par la persistance des taux bas et la crise sanitaire, la banque se retrouve contrainte d'accélérer la baisse des coûts.

Elle n'abandonne pas pour autant le marché stratégique des entreprises, qui représente un peu plus d'un tiers de ses revenus. « Notre stratégie est de capitaliser sur le positionnement unique du groupe à l'international pour nous renforcer sur notre cible de clientèle stratégique d'entreprises, être la banque digitale internationale de référence des PME et réduire nos coûts pour que cette activité soit rentable de manière pérenne », indique la direction.

Un nouveau nom

La banque devrait étendre son modèle de centre d'affaires à distance (BBC Live), qui utilise les outils de la plateforme technologique mondiale du groupe (HSBC-net), mais nécessite moins de personnel.

En parallèle à cette restructuration, la filiale française a officialisé cette semaine son changement de nom, pour devenir HSBC Continental Europe. Cette dénomination doit permettre de mieux représenter son empreinte sur le continent : Paris est en effet le siège européen de la banque (hors Royaume-Uni et Allemagne), qui gère la dizaine de succursales HSBC présentes dans différents pays de l'UE (Espagne, Belgique, Italie, Pologne, etc.). ■

La néobanque Revolut défie Stripe dans le paiement

PAIEMENT

Revolut cherche à se développer dans les transactions digitales.

Stripe fait le chemin inverse et a décidé de chasser sur les terres de la banque.

Gabriel Nedelec
@GabrielNedelec
et R. G.

Revolut s'attaque au juteux secteur du paiement numérique. Bousculée par la crise sanitaire, la néobanque britannique aux 13 millions d'utilisateurs a lancé vendredi une solution de paiement destinée aux entreprises pratiquant le commerce en ligne. Elle complète ainsi les services proposés à ses 500.000 clients professionnels et s'attaque par la même occasion aux fintechs Stripe et Adyen, qui ont construit leur succès sur ce marché. « Après les comptes de paiement, l'investissement et les crédits, il nous restait un gros élément à ajouter à nos services financiers : l'acquisition de paiement », explique Thibaut Genevri, à la tête du département ad hoc chez Revolut.

Concrètement, Revolut met à disposition de ses clients professionnels une solution de paiement pour gérer les transactions par cartes sur leur site d'e-commerce, ou bien via un lien externe pour ceux qui n'ont pas de site marchand, parallèlement aux services bancaires qu'il leur propose déjà.

Diversification des revenus

Il s'agit d'une étape importante pour la néobanque, qui cherche à diversifier ses revenus. Bien qu'ayant multiplié par trois son nombre de clients l'année dernière, ses pertes ont également triplé. De plus, la crise sanitaire a pesé sur son modèle. « Les acteurs "freemium" comme Revolut, dont une part importante des revenus dépend des commissions de transaction par carte, ont été frappés par la chute des

achats de proximité », souligne Angelo Caci, à la tête du cabinet Syntal Cards. Revolut cherche donc à surfer sur l'insolente santé du paiement numérique, dont les acteurs spécialisés ont profité du développement de l'e-commerce. Estimée à 35 milliards de dollars, la valorisation de Stripe pourrait doubler dans les prochains mois, à l'issue d'une nouvelle levée de fonds, a récem-

ment rapporté l'agence Bloomberg. Pour se faire une place dans cet écosystème hyperconcurrentiel, Revolut a décidé de casser les prix. Les clients possédant un abonnement payant auront un quota de transactions sans frais tandis que les clients de l'offre gratuite seront prélevés à hauteur de 1,3 % du montant de chaque transaction, contre 1,4 % et 0,2 livre sterling pour Stripe, assure

Revolut. « C'est avec une stratégie très agressive sur les prix que Revolut a démarré », indique Angelo Caci.

Gestion des fonds

Mais Revolut n'est pas la seule fintech à se lancer sur de nouveaux marchés. Hasard du calendrier, c'est sur les propres terres de la néobanque que son nouveau rival, Stripe, s'apprête à chasser. L'entre-

prise californienne a, en effet, annoncé jeudi un partenariat avec plusieurs banques américaines, dont Citi et Goldman Sachs, afin de mettre à disposition de ses clients des services bancaires. Baptisé « Stripe Treasury », ce service permet aux plateformes clientes de Stripe, comme Shopify, de proposer à leurs marchands l'envoi, la réception ou le stockage des fonds. ■

COLLOQUE

PEUT-ON — ENCORE CONSTRUIRE ?

**LE 8 DÉCEMBRE 2020
14H15 À 18H10**
EN DIGITAL, À DISTANCE



Les Echos
Le Parisien
ÉVÉNEMENTS

PROGRAMME

INTRODUCTION
Valérie Pécresse, Présidente du Conseil d'Administration de l'EPF Île-de-France, Présidente du Conseil régional d'Île-de-France

TABLE RONDE 1
CONSTRUIRE UNE VILLE ACCESSIBLE À TOUS ?
Intervention : « Repenser les mixités résidentielles pour créer une ville réellement inclusive » par Marie-Christine Jaillet, directrice de recherche au CNRS
Débat : Patrick Bouchain, architecte • Lise Bourdeau-Lepage, géographe et économiste • Emmanuelle Cosse, présidente de l'Union sociale pour l'habitat • François Dubet, sociologue

TABLE RONDE 2
LA DENSITÉ EST-ELLE L'ENNEMIE DE L'ÉCOLOGIE ?
Intervention : « Sur quelques idées reçues et inopérantes en matière de densification » par Jean-Marc Offner, directeur de l'A Urba
Débat : Cécile Diguët, directrice du département Urbanisme Aménagement et Territoires de l'Institut Paris Région • Emmanuel Grégoire, premier adjoint de la Ville de Paris • Cécile Maisonneuve, présidente de la Fabrique de la Cité • Marc Villand, président de la FPI IDF

TABLE RONDE 3
LE PÉRIURBAIN EST-IL L'AVENIR DE LA MÉTROPOLE ?
Intervention : « La construction de la ville-jardin autour de la ville est-elle le grand projet du 21^{ème} siècle ? » par Jean Viard, sociologue, directeur de recherche associé au Cevipof-CNRS
Débat : Isabelle Baraud Serfaty, économiste • Jean-Philippe Dugoin-Clément, maire de Mennecy et Vice-Président du Conseil régional d'Île-de-France • Laurent Girometti, directeur général de l'EPA Marne • Christine Leconte, architecte, présidente du Conseil régional de l'ordre des architectes d'Île-de-France

CONCLUSION
Intervention d'Emmanuelle Wargon, Ministre chargée du Logement

Inscrivez-vous sur : construire-idf.epfif.fr